

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 1951/SG/CD rendant exécutoire la délibération n° 8/7°L du 19 décembre 1968 de la Chambre des Députés portant virement de crédits au budget annexe du Port de commerce de Djibouti

n° 1951/SG/CD

Ministère
MINISTERE DES FINANCES ET DU PLAN

Date de publication
27 décembre 1968

Numéro JO
n° 1 du 10/01/1969

Date du numéro
10 janvier 1969

TEXTE INTÉGRAL

Est rendue exécutoire la délibération n° 8/7° L du 19 décembre 1968 de la Chambre des Députés du Territoire Français des Afars et des Issas portant virement de crédits. au: budget annexe du port de commerce de djibouti.